

Les « obligations structurelles » de l'État au regard du droit international des droits de l'homme : recherche sur une nouvelle catégorie juridique (Document en Français)

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/7a497acf-bdb4-46f8-94d0-0463ea02e30b>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/7a497acf-bdb4-46f8-94d0-0463ea02e30b> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Glazewski Anna](#)

Date de soutenance : 21-12-2018

Directeur(s) de thèse : [Decaux Emmanuel](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit international

Classification : Droit

Mots-clés libres : Droit international des droits de l'homme, Droits de l'homme, Services publics, Infrastructures, Institutions, Organisation de l'État, Droit constitutionnel, Obligations positives, Obligations des États, Etat

Mots-clés :

- Droits de l'homme (droit international)
- Obligations internationales
- Administration publique
- Effectivité et validité du droit
- Acte de gouvernement

Résumé : Le développement du droit international des droits de l'homme conduit le droit international public à réenvisager la question étatique. Loin de n'être que le relai fonctionnel permettant l'application effective du droit international, l'État devient en effet, par l'intermédiaire de son « appareil interne », un véritable objet de celui-ci. Se développe ainsi, par le biais de cette branche du droit international qu'est le droit international des droits de l'homme, un droit international de l'organisation de l'État. L'obligation structurelle est l'un des outils juridiques permettant cette évolution. Au-delà des seules références que le droit international des droits de l'homme peut faire à l'appareil étatique se développent des obligations internationales destinées à l'organiser d'une certaine façon. Ne pouvant être parfaitement saisies par le biais des typologies d'obligations existantes, une nouvelle typologie reposant essentiellement sur la nature et les effets de telles obligations devait être dressée puis confrontée à la pratique du droit international des droits de l'homme.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : 

Identifiant : 2018PA020093

Type de ressource : Thèse